Calendrier 2021

Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers

Dour • Hensies • Jurbise • Lens • Quiévrain • Saint-Ghislain

HYGEA Intercommunale de gestion environnementale

Ensemble > Trions bien > Recyclons mieux

Fostplus

Dates des collectes en porte-à-porte

PMC — Papiers-cartons (max. 10 kg) — Ordures ménagères (max. 15 kg)

Attention, les dates en rouge signalent que la collecte est **reportée** par rapport au jour habituel de passage.

Les collectes des déchets en porte-à-porte commencent très tôt le matin, à partir de 5 h 30. Il est conseillé de sortir les sacs la veille **à partir de 18 h.**

En cas de **travaux** sur la voirie, les ordures ménagères, les PMC et les papiers-cartons doivent être **déposés à la limite du chantier.**

HORAIRE D'ÉTÉ : du 1er juillet au 31 août 2021, les collectes débuteront à **4 h 30** au lieu de 5 h 30. Pensez à sortir vos sacs la veille à partir de 18 h.

Faites en sorte que vos sacs de déchets ménagers, vos sacs PMC et vos papiers-cartons soient **bien visibles et accessibles**. Vos déchets doivent se trouver en **bord de voirie et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur** ; cela complique le travail des collecteurs.

Dour

En **2021**, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à **2020** :
La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **VENDREDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC/ Papiers-cartons	**Vendredi**	**2**, 15, 29	12, 26	12, 26	**10**, 23	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	10, 24	8, 22	**6**, 19	3, 17, 31

Attention aux jours de collecte reportés Passage le samedi **2 janvier** (et non le **1er janvier**), le samedi **10 avril** (et non le **9 avril**), le samedi **6 novembre** (et non le **5 novembre**).

Hensies

En **2021**, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à **2020** :
La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **VENDREDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC/ Papiers-cartons	**Vendredi**	8, 22	5, 19	5, 19	2, 16, 30	**15**, **29**	11, 25	9, **24**	6, 20	3, 17	1, 15, 29	**13**, 26	10, 24

Attention aux jours de collecte reportés Passage le samedi **15 mai** (et non le **14 mai**), le samedi **29 mai** (et non le **28 mai**), le samedi **24 juillet** (et non le **23 juillet**), le samedi **13 novembre** (et non le **12 novembre**).

Pour toute question relative aux collectes en porte-à-porte, contactez Hygea au **065/87.90.90** (sélectionnez le menu 1 « collectes en porte-à-porte ») ou par email à **hygea@hygea.be**.

Fostplus — HYGEA Intercommunale de gestion environnementale

Dates des collectes en porte-à-porte

PMC — Papiers-cartons (max. 10 kg) — Ordures ménagères (max. 15 kg)

Attention, les dates en rouge signalent que la collecte est **reportée** par rapport au jour habituel de passage.

Les collectes des déchets en porte-à-porte commencent très tôt le matin, à partir de 5 h 30. Il est conseillé de sortir les sacs la veille **à partir de 18 h.**

En cas de **travaux** sur la voirie, les ordures ménagères, les PMC et les papiers-cartons doivent être **déposés à la limite du chantier.**

HORAIRE D'ÉTÉ : du 1er juillet au 31 août 2021, les collectes débuteront à **4 h 30** au lieu de 5 h 30. Pensez à sortir vos sacs la veille à partir de 18 h.

Faites en sorte que vos sacs de déchets ménagers, vos sacs PMC et vos papiers-cartons soient **bien visibles et accessibles**. Vos déchets doivent se trouver en **bord de voirie et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur** ; cela complique le travail des collecteurs.

Jurbise

En **2021**, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à **2020** :
1. La **collecte des ordures ménagères** aura lieu chaque semaine, le **MARDI**.
2. La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **MARDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC/ Papiers-cartons	**Mardi**	5, 19	2, 16	2, 16, 30	13, 27	11, **26**	8, 22	6, 20	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	7, 21
Ordures Ménagères	**Mardi**	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23	2, 9, 16, 23, 30	**7**, 13, 20, 27	4, 11, 18, **26**	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	**3**, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28

Attention aux jours de collecte reportés Passage le mercredi **7 avril** (et non le **6 avril**) , le mercredi **26 mai** (et non le **25 mai**), le **3 novembre** (et non le **2 novembre**).

Lens

En **2021**, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à **2020** :
La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **MARDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC/ Papiers-cartons	**Mardi**	5, 19	2, 16	2, 16, 30	13, 27	11, **26**	8, 22	6, 20	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	7, 21

Attention aux jours de collecte reportés Passage le mercredi **26 mai** (et non le **25 mai**).

Pour toute question relative aux collectes en porte-à-porte, contactez Hygea au **065/87.90.90** (sélectionnez le menu 1 « collectes en porte-à-porte ») ou par email à **hygea@hygea.be**.

Fostplus — HYGEA Intercommunale de gestion environnementale

Dates des collectes en porte-à-porte

PMC

Papiers-cartons (max. 10 kg)

Ordures ménagères (max. 15 kg)

Attention, les dates en rouge signalent que la collecte est **reportée** par rapport au jour habituel de passage.

Les collectes des déchets en porte-à-porte commencent très tôt le matin, à partir de 5 h 30. Il est conseillé de sortir les sacs la veille **à partir de 18 h.**

En cas de **travaux** sur la voirie, les ordures ménagères, les PMC et les papiers-cartons doivent être **déposés à la limite du chantier.**

HORAIRE D'ÉTÉ : du 1er juillet au 31 août 2021, les collectes débuteront à **4 h 30** au lieu de 5 h 30. Pensez à sortir vos sacs la veille à partir de 18 h.

Faites en sorte que vos sacs de déchets ménagers, vos sacs PMC et vos papiers-cartons soient **bien visibles et accessibles**. Vos déchets doivent se trouver en **bord de voirie et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur** ; cela complique le travail des collecteurs.

Quiévrain

Nouveau ! Lors d'un jour férié dans la semaine, la collecte de récupération sera organisée le LUNDI qui suit.
En **2021**, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à **2020** :
La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **VENDREDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC/ Papiers-cartons	**Vendredi**	**4**, 15, 29	12, 26	12, 26	**12**, 23	7, 21	4, 18	2, 16, 30	13, 27	10, 24	8, 22	**8**, 19	3, 17, 31

Attention aux jours de collecte reportés Passage PMC/Papiers-cartons, du vendredi au lundi, le **4 janvier** (et non le **1er janvier**), le **12 avril** (et non le **9 avril**), le **8 novembre** (et non le **5 novembre**).

Saint-Ghislain

En **2021**, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à **2020** :
1. La **collecte des ordures ménagères** aura lieu chaque semaine, le **MARDI**.
2. La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **MARDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC/ Papiers-cartons	**Mardi**	12, 26	9, 23	9, 23	**7**, 20	4, 18	1, 15, 29	13, 27	10, 24	7, 21	5, 19	**3**, 16, 30	14, 28
Ordures Ménagères	**Mardi**	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23	2, 9, 16, 23, 30	**7**, 13, 20, 27	4, 11, 18, **26**	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	**3**, 9, 16, 23, 30	7, 14, 21, 28

Attention aux jours de collecte reportés Passage le mercredi **7 avril** (et non le **6 avril**), le mercredi **26 mai** (et non le **25 mai**), le **3 novembre** (et non le **2 novembre**)

Pour toute question relative aux collectes en porte-à-porte, contactez Hygea au **065/87.90.90** (sélectionnez le menu 1 « collectes en porte-à-porte ») ou par email à **hygea@hygea.be**.

Fostplus

HYGEA Intercommunale de gestion environnementale

Des infos prévention ? Surfez sur http://moinsdedechets.wallonie.be

Wallonie Plus Propre

Grand Nettoyage de Printemps les 25, 26, 27 et 28 mars 2021
Découvrez ce projet et bien d'autres sur **www.wallonieplspropre.be**

Nous travaillons pour vous !

Voici quelques règles de sécurité à respecter à l'approche d'un camion de collecte :
- ne tentez aucun dépassement risqué ;
- ne coupez pas les lignes blanches ;
- respectez les distances de sécurité ;
- soyez très attentif aux mouvements du personnel.

Un seul mot d'ordre si vous suivez un camion : soyez patient ! Ces hommes travaillent pour vous. Ne mettez pas leur vie en danger.

Conditions hivernales

Par temps de neige ou de verglas, les camions de collecte sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, consultez le site **www.hygea.be** afin de connaître les reports éventuels de collectes. Si votre collecte est annulée, n'oubliez pas de rentrer vos déchets et de les présenter lors de la prochaine collecte du même type mentionnée soit sur le site internet d'Hygea, soit sur votre calendrier de collecte.

La Recyclerie : ensemble, donnons-leur une nouvelle vie !

Si vous souhaitez vous séparer d'un objet (meubles, luminaires, outils, appareils électroménagers, etc.) encore en bon état, apportez-le dans le conteneur de la Recyclerie au sein des **recyparcs d'Obourg, Dour, Cuesmes, Frameries, Écaussinnes et Soignies**. Ils seront ensuite préparés (selon le recyparc dans lequel les objets ont été déposés), par le CPAS de Mons, l'Asbl Droit et Devoir et l'Asbl L'envol afin d'être mis en vente dans leurs magasins de seconde main.

Pour plus d'infos **www.hygea.be**.

2 grandes collectes solidaires

Un objet qui dure plus longtemps, c'est un déchet en moins. Prolonger la durée de vie d'un objet en le donnant permet de lui offrir une deuxième vie. Participez aux 2 grandes journées de collectes solidaires organisées dans les recyparcs en Wallonie. Les objets récoltés seront offerts à des associations sociales locales qui se chargeront d'en faire bénéficier les plus démunis.

2 dates à retenir :
24 avril : collecte de vélos
16 octobre : collecte de jouets

Merci pour votre solidarité !

Forte chaleur

Les collectes démarreront une heure plus tôt en cas de forte chaleur (**4 h 30** au lieu de 5 h 30).
Cet horaire sera appliqué automatiquement du **1er juillet au 31 août 2021**.

Nous vous invitons donc à sortir vos déchets la veille à partir de 18 h 00.

Les bulles à verre

Les bulles à verre ne sont pas des dépotoirs ! Elles sont faites pour collecter vos bouteilles et bocaux en verre transparent : les bulles vertes pour le verre coloré et les bulles blanches pour le verre incolore. **Mais rien ne doit traîner autour !**

Bulle pleine ? Contactez-nous au 065/87.90.90 (sélectionnez le menu 4 « autre »).

Besoin d'un conteneur ?

Hygea propose à la location divers conteneurs pour vos déchets (papiers-cartons, inertes, déchets verts, etc.) :
- **les petits conteneurs** (1.100 L) ;
- **les grands conteneurs** (10, 20, 30 m³).

Plus d'infos au 065/87.90.84 ou logistique@hygea.be.

La sécurité avant tout

Emballez soigneusement (dans du papier journal par exemple) les objets coupants, tranchants, piquants, etc. avant de les mettre dans le sac, pour que le collecteur ne se blesse pas.

Attention, il est interdit de jeter des seringues dans les sacs poubelles. Celles-ci doivent être déposées dans votre recyparc, dans un récipient solide et bien fermé.

Le logo Point Vert

Quand il se trouve sur un emballage, ce logo indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers.

Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage **et ce n'est pas une règle de tri**.

Avis aux commerçants

Pour les commerçants résidant sur le lieu de collecte, les quantités de papiers-cartons sont limitées à 1 m³ lors de la collecte en porte-à-porte. Pour des quantités supérieures ou pour les commerçants ne résidant pas sur le lieu de collecte, **contactez Hygea au 065/87.90.84 ou via email : logistique@hygea.be pour une offre de prix.**

Visez juste

avec le guide de tri des emballages

PMC (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

Collecte en porte-à-porte

P Bouteilles et flacons en Plastique

Uniquement bouteilles et flacons en plastique et **donc** aucun autre emballage ou objet en plastique.

M Emballages Métalliques

Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques.

C Cartons à boissons

Remarques :

- **Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC.**
- Pas d'emballage d'une contenance supérieure à 8 L.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC.

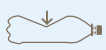

Encore un peu de patience, le Nouveau Sac Bleu permettant de trier encore plus d'emballages en plastique arrive. D'ici là, continuez à trier vos emballages PMC comme avant ! Plus d'infos sur **www.hygea.be**

Évitez les erreurs les plus fréquentes

Gobelets en plastique • Barquettes et les raviers en plastique • Pots de yaourt • Tous sacs et films en plastique • Frigolite, papiers aluminium et cellophane • Tout autre emballage et objet en plastique

Sont à déposer dans les recyparcs :

- Emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex. : déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes).

- Emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :

- Emballages d'insecticides, d'herbicides, d'anti-mousses, de raticides, d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis.

Papiers-cartons

Collecte en porte-à-porte

Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes.

Remarques :

- **Enlevez le film en plastique des publications.**
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées de max. 15 kg.

Évitez les erreurs les plus fréquentes

Les papiers et cartons souillés • Les photos • Les papiers peints • Le papier aluminium

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

À déposer dans les bulles

Remarques :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé, ni couvercle ni bouchon.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre ! Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

Évitez les erreurs les plus fréquentes

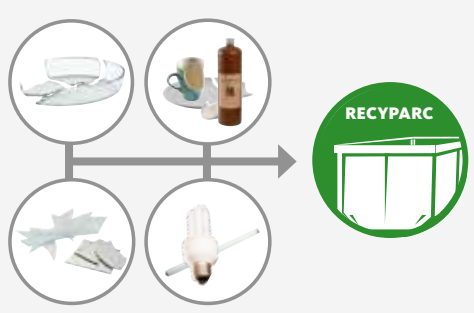

Les verres résistant aux hautes températures • Les porcelaines, les céramiques et les terres cuites • Les verres plats (vitres et miroirs, l'opaline et le cristal) • Les ampoules, tubes néon économiques et lampadaires

Les recyparcs d'Hygea

Trions dans les règles, respectons les consignes.

Un recyparc n'est pas une décharge ! Les préposés sont présents pour vous guider, vous informer et veiller au respect des règles de tri en vue du recyclage, de la valorisation ou de l'élimination des différentes matières.

JOURS DE FERMETURE

- Vendredi **1er janvier** (Nouvel An)
- Jeudi **18 mars** (formation)
- Samedi **1er mai** (Fête du travail)
- Jeudi **13 mai** (Ascension)
- Mercredi **21 juillet** (fête Nationale)
- Jeudi **11 novembre** (Armistice)
- Jeudi **18 novembre** (formation)
- Vendredi **3 décembre** (formation)
- Samedi **4 décembre** (Sainte-Barbe)
- Vendredi **24 décembre** (Réveillon de Noël)
- Samedi **25 décembre** (Noël)
- Vendredi **31 décembre** (Réveillon de Nouvel An)
- Samedi **1er janvier** 2021 (Nouvel An)

NB : Les parcs à conteneurs de La Louvière sont réservés exclusivement aux habitants de La Louvière et sont gérés par l'Administration communale.

Plus d'informations sur la carte d'accès, les quotas, la procédure d'achat de quotas supplémentaires… ?
Surfez sur www.hygea.be
ou contactez-nous au 065/41.27.53
ou par email à acces.recyparcs@hygea.be.

Une question, un doute en matière de tri ?

Demandez le guide : "Les recyparcs – Guide pratique et règlement" auprès des préposés ou en contactant Hygea au **065/87.90.90** (sélectionnez le menu 2 «recyparcs») ou encore via email : **hygea@hygea.be**. Ce petit guide vous permettra de trier mieux vos déchets mais également de comprendre les différentes filières de recyclage et même de limiter votre production de déchets au travers de trucs et astuces simples !

HORAIRES :

Du 15 juin au 14 septembre (horaire d'été) :
– mardi au vendredi : de 10 h à 18 h
– samedi : de 9 h à 17 h
– dimanche, lundi et jours fériés : fermé

Du 15 septembre au 14 juin (horaire de basse saison) :
– mardi au samedi : de 9 h à 17 h
– dimanche, lundi et jours fériés : fermé

Afin de permettre la fermeture des recyparcs aux heures affichées, tout véhicule dont le temps de déchargement est estimé à plus de 15 minutes ne sera pas admis après 16 h 45/17 h 45, selon l'horaire. Recyparc de Quévy : ouvert uniquement les mardis, mercredis et vendredis selon l'horaire des recyparcs plus haut.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR DE VOTRE CARTE D'ACCÈS !

CARTE D'ACCÈS AUX RECYPARCS
HYGEA
Intercommunale de gestion environnementale

L'accès aux recyparcs d'Hygea se fait uniquement sur présentation de votre carte d'accès et de votre carte d'identité.

Si vous ne disposez pas encore d'une carte d'accès, les cartes sont disponibles :

pour les habitants des communes de **Dour, Hensies, Jurbise, Quiévrain et Saint-Ghislain**, dans les bureaux administratifs d'Hygea à Cuesmes (rue de Ciply, 265) **uniquement les lundis, jeudis et vendredis** de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h.

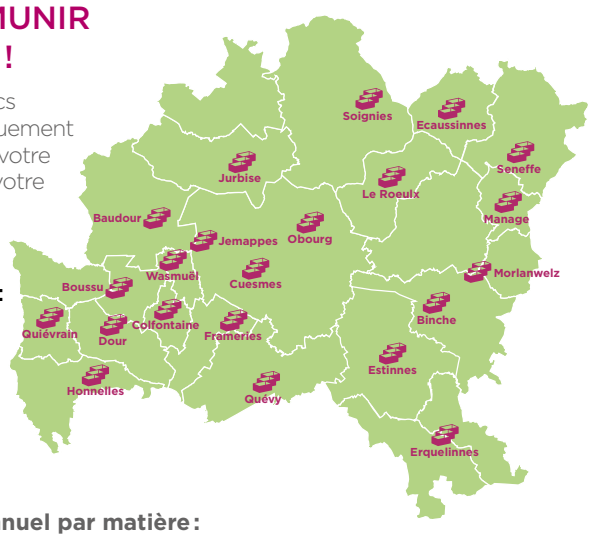

Chaque ménage dispose d'un quota annuel par matière :

Matières	Quotas
Les encombrants* incinérables et non incinérables	5 m³
Les inertes	5 m³
Le bois	3 m³
Les déchets verts	12 m³

Les autres déchets acceptés dans les recyparcs ne sont pas soumis à des quotas. Attention : les apports sont limités à 3 m³ par jour, tous matériaux confondus.

*Un encombrant est un déchet trop volumineux pour entrer dans un sac d'ordures ménagères de 60 L. Exemples : matelas, sommiers, etc.

ADRESSES

BAUDOUR	Rue des Hauts Monceaux
BINCHE	Avenue Léopold III (Péronnes)
BOUSSU	Voie d'Hainin
COLFONTAINE	Rue du Pont d'Arcole
CUESMES	Rue de Ciply, 265
DOUR	Rue de Belle-Vue
ÉCAUSSINNES	Rue de Scoufflény
ERQUELINNES	Zoning « Espace Européen »
ESTINNES	Rue des Grands Trieux
FRAMERIES	Rue des Fours à Chaux, 94 (Zoning)
HONNELLES	Chaussée Brunehault
JEMAPPES	Rue Château Guillochain
JURBISE	Rue des Viaducs
LE RŒULX	Rue de la Station
MANAGE	Rue de Bellecourt, 48
MORLANWELZ	Rue de Cronfestu
OBOURG	Route Industrielle
QUÉVY**	Rue de Frameries, 63 (recyparc transitoire de taille réduite)
QUIÉVRAIN	Rue du 26 Octobre
SENEFFE	Rue de Tyberchamps
SOIGNIES	Chemin Saint-Landry
WASMUËL	Rue de la Fontaine

**** Recyparc de Quévy, ouvert uniquement les mardis, mercredis et vendredis selon l'horaire des recyparcs.**

Matières acceptées à Quévy :
Uniquement les encombrants incinérables, encombrants non incinérables, déchets verts, inertes, bois, papiers-cartons, métaux et pots de repiquage en plastique.

Service à domicile

Hygea collecte à la demande des ménages tous les déchets pouvant être déposés dans un recyparc excepté les inertes. Ces déchets doivent être triés, conditionnés ou liés pour être prêts à l'enlèvement.

Un forfait de 50 € pour le 1er m³ sera facturé avec un supplément de 5 € par m³ supplémentaire, soit 75 € les 6 m³ (quantité maximale de 6 m³ par trimestre).

Contactez le 065/87.90.90 (sélectionnez le menu 3 « service à domicile ») entre 9 h et 15 h 30 du lundi au vendredi pour tous renseignements utiles ou pour prendre un rendez-vous.

Un Nouveau Sac Bleu pour vos emballages ? Au sein de la zone Hygea, il faudra encore patienter un peu...

Un nouveau centre de tri est en construction et devrait voir le jour en 2021. Vous pourrez alors utiliser le Nouveau Sac Bleu. Cela signifie que vous pourrez y ajouter, entre autres, des pots, barquettes et raviers en plastique.

En attendant, rien ne change pour le tri de vos PMC.
Vous serez informé(e) personnellement lors de l'introduction des nouvelles règles de tri dans votre commune.

Merci pour vos efforts au quotidien !

Plus d'infos sur l'arrivée du Nouveau Sac Bleu sur **hygea.be**, **lenouveausacbleu.be** et sur la page Facebook d'Hygea :

facebook.com/hygeaintercommunale

Entre-temps, nous vous invitons à continuer de trier vos PMC selon ces indications :

Bouteilles et flacons en **P**lastique

Emballages **M**étalliques

Cartons à boissons

HYGEA
Intercommunale de gestion environnementale

Rue du Champ de Ghislage, 1
B-7021 Havré
Tél. : 065/87.90.90
Email : hygea@hygea.be
www.hygea.be

Document imprimé sur du papier blanchi sans chlore.
Composition : 100% de fibres recyclées
Papier produit par une usine certifiée ISO14001

FSC www.fsc.org RECYCLÉ Papier fait à partir de matériaux recyclés FSC® C014362

Infos sur le tri et le recyclage : www.fostplus.be

Fostplus